

Chamonix Mont-Blanc, 4 Avril 2014



Communiqué de presse du Parlement des Jeunes de la Convention Alpine (YPAC)

## **Les jeunes s'unissent au-delà des frontières**

**Du 31 Mars au 4 Avril 2014, dix délégations de jeunes de la région alpine se sont réunis à Chamonix pour débattre et prendre leurs responsabilités face à leur avenir. Durant une semaine ils ont donc débattus autour du thème central de cette année : « Mes Alpes au-delà des frontières ».**

Cette semaine à Chamonix, dix délégations de jeunes des sept pays de l'arc alpin (Italie, France, Allemagne, Slovaquie, Liechtenstein, Suisse et Autriche) ont pris part à la neuvième édition du Parlement de Jeunes de la Convention Alpine (YPAC). Ce sont donc quatre-vingt jeunes qui se sont réunis pour faire valoir leurs idées sur l'avenir des Alpes, et qui ont donc réfléchi sur le thème de cette édition du YPAC : Mes Alpes au delà des frontières. Un sujet qui les a amenés à s'interroger sur les problèmes auxquels est confrontée la région alpine. Le Parlement des Jeunes de la Convention Alpine a lieu chaque année depuis 2006 dans un pays différent de l'arc alpin. Le YPAC 2014 est organisé en France par le lycée « Roger Frison-Roche » de Chamonix et la Commission Internationale pour la Protection de la Région Alpine (CIPRA). Le YPAC a été rendu possible grâce au support financier de la ville de Chamonix, du conseil général de la Haute-Savoie, de la région Rhône-Alpes ainsi que du programme « Jeunesse en action » de l'Union Européenne.

[www.ypac.eu](http://www.ypac.eu)

### **Des propositions de lois concrètes**

Durant l'assemblée générale du jeudi 3 Avril, les délégués ont élu par exemple une proposition visant à introduire des cours de politique à l'école pour que la population soit plus à même de faire des choix et d'avoir un regard critique. Pendant ce cours les élèves pourront discuter, dès l'âge de 14 ans, sur des problèmes inhérents à la région alpine. Vous pourrez trouver toutes les propositions de lois votées sur [www.ypac.eu/ypac-2014](http://www.ypac.eu/ypac-2014)

### **Un parlement séparé en plusieurs groupes de travail**

Le YPAC est divisé en deux parties, l'une en charge de débattre est trouver des propositions de loi qui seront proposées par la suite à l'assemblée générale où elles pourront être amendées et adoptées. L'autre en charge de la communication autour de l'événement. Ainsi les délégués débattent au sein de comités et d'autres groupes (presse, film et platform future) s'occupent de la communication interne à l'événement, mais aussi de le faire connaître à travers tous les pays de l'arc alpin.

Contact : corédacteur en chef du YPAC 2014, Thomas BETEND

Tél : 06 46 29 79 32

E-mail : [postmaster@ypac.eu](mailto:postmaster@ypac.eu)